

**Encore un parti politique au Togo**



## LE CJP PRÉSENTÉ AU PUBLIC

P.2

Sondage d'opinion au Togo  
**DES CHERCHEURS DU CROP ET DU RÉSEAU AFROBAROMÈTRE RENDENT PUBLIC LEURS RÉSULTATS**

P.2

**N° 351 du 02 mai 2013 / Prix: 250 Fcfa**

Récépissé N° 259/21/04/HAAC  
Maison de la presse, casier N° 61  
Directeur de Publication  
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59  
E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr  
Imprimerie: Saint-Louis

# LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Santé publique  
**LA TROISIÈME SEMAINE AFRICAINE DE LA VACCINATION CÉLÉBRÉE**

P.2

**53e anniversaire de l'indépendance du Togo**

## LE COUP DE GUEULE DE FAURE GNASSINGBÉ

« Les préoccupations légitimes des personnels soignants doivent aller de pair avec une conscience professionnelle accrue »

P.3,4,7



Faure Gnassingbé lors de son discours le 27 avril 2013

**Affaire Rodrigue Kpéllly et Me Arthur Azimagli**

## A QUOI JOUE L'HUSSIER DE JUSTICE AZIMAGLI?

P.5

Et si le président Sama Botcho remettait de l'ordre dans la maison?

**1er mai 2013, fête du travail**  
**LE BLANC ET LE ROUGE-NOIR POUR UN MÊME OBJECTIF**

P.7



Les travailleurs en rouge et noir lors de la marche de la STT (Nadou Lawson au milieu)

Les travailleurs en blanc à la CNTT (Agui Palanga, SG CNTT à droite)

## Sondage d'opinion au Togo DES CHERCHEURS DU CROP ET DU RÉSEAU AFROBAROMÈTRE RENDENT PUBLIC LEURS RÉSULTATS



L'équipe de chercheurs du CROP

Ici au Togo, lorsque entre eux les togolais se posent la question à savoir « comment ça va ? », la réponse semble unanimement appréciée. « Ça va à la togolaise », c'est une des réponses qui revient chez nombre de togolais. Mais en réalité, cette réponse est-elle scientifiquement appréciée et justifiée dans l'opinion ? Pour en savoir, des chercheurs de Afrobaromètre, à travers le Centre de Recherches et de Sondage d'Opinion (CROP), ont procédé à une enquête conduite du 17 au 29 décembre 2012 sur le terrain à travers le territoire national où 1200 togolais tous adultes ont été interrogés sur des questions préoccupantes de l'heure. Les résultats de cette enquête ont fait objet d'une conférence publique, vendredi à l'agora Senghor de la paroisse universitaire où des personnalités administratives, politiques, de la société civile et des représentants de la presse ont pris connaissance de l'appréciation faite par les togolais de la situation socio politique et économique qui prévaut dans le pays.

L'objectif de cette enquête, a souligné Dr Moussa P. Blimpo, Directeur Général du CROP, « est de mettre à la disposition du public en même temps que des décideurs, l'opinion des citoyens pour qu'en tant que décideurs, ils s'en servent pour leurs décisions et activités quotidiennes ».

Le Togo n'a rejoint le réseau Afrobaromètre que cette année sur la base de la liberté d'expression qui est une réalité à travers le pays. C'est un des premiers critères pour qu'un pays soit sélectionné dans ce réseau. « Les résultats que nous venons de présenter portent sur trois thématiques à savoir les réponses que le gouvernement

apporte aux priorités des togolais, la qualité de vie des togolais et les questions d'actualité dans le pays. Pour résumer ces résultats, en ce qui concerne la première thématique, ce que les togolais sont en général très peu satisfaits des réponses que le gouvernement apporte à leurs priorités et ces priorités sont définies sur la base des questions posées aux togolais même à savoir quelles sont les priorités qu'après eux, auxquelles le gouvernement devrait s'atteler. Concernant la deuxième thématique, on a remarqué que les togolais vivent mal et pensent que l'économie du pays va mal mais ils restent optimistes pour l'avenir. Ils pensent que d'ici un an, pour la plupart d'entre eux, leurs conditions de vie iront en s'améliorant. Quant à la troisième thématique, par exemple sur la question relative à la CVJR, il ressort que les togolais adhèrent massivement aux recommandations faites par cette commission et pour le CST (Collectif Sauvons le Togo) qui a marqué aussi l'actualité depuis un temps, on a remarqué que ce collectif manque de couverture nationale mais par contre les togolais qui connaissent le CST, adhèrent à ces demandes mais pas à toutes. Quand nous prenons la demande particulière qui est la démission du président de la république, nous trouvons que seulement 2 togolais sur 10 adhèrent à cette demande là » a fait savoir le DG du CROP.

Afrobaromètre est un réseau de chercheurs africains indépendants menant une série d'enquêtes comparatives sur les opinions des africains dans 36 pays. ce réseau par son travail permet de mesurer les attitudes du public en matière de démocratie, la qualité de la gouvernance, les performances économiques, les questions politiques dans les pays étudiés. Au Togo les activités du réseau Afrobaromètre sont coordonnées par l'équipe de chercheurs du CROP (Centre de Recherche et de Sondage d'Opinion).

CM

## Encore un parti politique au Togo LE CJP PRÉSENTÉ AU PUBLIC



Responsables du parti CJP,  
1er à gauche, le Président Tanko N. Oudo

Le terrain politique au Togo se révèle bien fertile et pour cause, de nouveaux partis politiques ne cessent de pousser de ce terrain. Parmi ces partis politiques, nouveaux nés, le CJP (Collectif des Jeunes Patriotes) dont les responsables ont décidé faire connaître ce parti et ses idéaux patriotiques au public à l'occasion de la célébration du 53ème anniversaire de l'indépendance du Togo.

C'est à un public dominé majoritairement de jeunes et aux représentants des médias publics et privés que primeur a été faite pour la découverte du CJP. Né à l'issue d'une assemblée générale constitutive tenue le 8 décembre 2012, le CJP tel que présenté par les premiers responsables, est un parti des jeunes aspirant à un destin commun à savoir la construction de la cité togolaise. Parti des jeunes pour les jeunes, un de ses objectifs est d'engager les jeunes en politique à travers une éducation politique à la base.

Pour Tanko Ninssao Nandja Oudo, Président fondateur du CJP, le devoir citoyen interpelle tous les jeunes à poursuivre résolument la lutte pour amener la patrie vers plus de justice, plus de liberté et plus de démocratie. « Des années passent, des générations se succèdent, mais les togolais vivent toujours les mêmes aventures socio politiques et économiques. La jeunesse est relevée à l'arrière plan. Face à cette situation, il est impérieux que les actions se multiplient en vue de réorienter les stratégies pour la consolidation de la démocratie » a-t-il souligné.

Né dans un contexte électoral, le CJP selon les premiers responsables, ne veut pas se précipiter à la conquête du pouvoir comme dans bien de cas d'autres partis politiques. « Le pouvoir se prépare, il faut préparer les communautés et les jeunes, les former à la citoyenneté et au civisme pour une meilleure appréhension du patriotisme ». Ainsi se caractérise le CJP dont le siège national se trouve à Tabligbo avec un bureau de représentation à Lomé.

C. M.

### Santé publique

## LA TROISIÈME SEMAINE AFRICAINE DE LA VACCINATION CÉLÉBRÉE

La troisième semaine africaine de la vaccination (SAV) a été lancée il y a 8 jours à l'institut nationale d'hygiène sous le thème : « Sauvons des vies, prévenons les infirmités, vaccinons ». Elle a couvert la période du 22 au 28 Avril. A l'instar des deux précédentes éditions (en 2011 et 2012), l'édition 2013 de la SAV les objectifs à savoir : susciter une prise de conscience de l'importance vitale de la vaccination ; favoriser l'élargissement de la couverture vaccinale ; toucher les populations insuffisamment desservies et marginalisées en utilisant de nouvelles interventions de survies de l'enfant ou des interventions existantes à haut impact ;

renforcer les avantages à moyen et long termes de la vaccination et des autres interventions de la survie de l'enfant ; contribuer à la transformation des vies des millions d'enfants en leurs donnant une chance de grandir en bonne santé, d'aller à l'école et d'améliorer leurs perspectives de vie.

Dr. Sika Koku Dogbé, directeur général de la santé dans son intervention a déclaré « qu'il s'agit pour cette troisième édition de la semaine africaine de la vaccination de faire la promotion des moustiquaires imprégnés, du déparasitage des enfants et du lavage des mains ». Pour lui, la rencontre implique deux (2) objectifs fondamentaux : «



Dr. Sika Koku Dogbé, directeur général de la santé

Sensibiliser les populations et faire le plaidoyer pour que les partenaires continuent à financer les activités ».

Quant au Dr Nassouri, coordonateur national du programme de vaccination, « le programme élargie de vaccination,

l'éradication de la variole, la validation de l'élimination du TMN en 2005, la déclaration du Togo indemne de la polio virus sauvage depuis 2007 » sont des acquis mais d'autres défis restent à relever. « Il s'agit de réduire le nombre d'enfants non vaccinés, assurer la pérennité financière des programmes, accroître la qualité des AVS polio, atteindre les cibles de la pré élimination de la rougeole, la contrôler et l'éradiquer » a-t-il précisé souhaitant que le nouveau vaccin conjugué, le MenAfricaVac, spécialement conçu pour les Pays en Développement (PED) soit bientôt introduit au Togo pour lutter contre la méningite A.

Richard Folly (Stagiaire)

le Messager

53e anniversaire de l'indépendance du Togo

**LE COUP DE GUEULE DE FAURE GNASSINGBÉ****« Les préoccupations légitimes des personnels soignants doivent aller de pair avec une conscience professionnelle accrue »**

Le samedi 27 avril 2013, le Togo célébrait les 53 ans de son accession à la souveraineté internationale. A l'occasion, le président Faure Gnassingbé, s'est adressé à son peuple, à la veille de cet anniversaire. Un discours basé sur trois axes principaux que sont l'amour entre les togolais, la reconnaissance de l'existence des maux qui minent la société togolaise et enfin l'engagement à trouver des solutions à ces difficultés pour permettre le développement du pays.

Aucune société quelle qu'elle soit ne peut prétendre à un développement s'il n'y a pas de cohésion qui fonde son existence. Le début du 2e couplet de notre hymne national nous l'enseigne ; « Dans l'unité nous voulons te servir... ». Faure Gnassingbé le sait bien. C'est pourquoi, dans son allocution, tout en rendant hommage à toutes les togolaises et à tous les togolais qui ont combattu pour la liberté du pays, a appelé les togolais à ne pas perdre de vue cette unité qui fonde une société digne et respectée. « C'est le lieu, de rappeler aux acteurs politiques, qu'au-delà des divergences de choix et des moyens d'action, divergences inhérentes à toute société pluraliste, nous avons en partage une communauté de destin, faite de l'héritage du passé, des défis du moment et des promesses de l'avenir. Ces repères doivent nous exhorter, à tout moment, à ne privilégier que l'intérêt du Togo, qui est un et indivisible ». La déclaration universelle des droits de l'homme dit en substance que les hommes sont égaux en dignité et en droit et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de solidarité. Ici également, il est clair que c'est l'union qui fait la force malgré les divergences de point de vue. Cette union, Faure l'a fait sienne, pour que le Togo prospère. Ce que tout dirigeant digne de ce nom doit avoir à l'esprit. Raison pour laquelle, depuis 2005 jusqu'à ce jour, la réconciliation est resté son cheval de bataille même si ce n'est pas encore ça.



Faure Gnassingbé, lors du défilé du 27 avril

Le second point abordé par Faure Gnassingbé et qui prouve l'attachement de l'homme à la situation de son pays, est bien la reconnaissance de l'existence des maux qui gangrènent la société togolaise. Ne dit-on pas souvent qu'il faut reconnaître qu'on est malade afin de faciliter le diagnostic de médecin traitant ? Le Président Faure en acceptant que la société togolaise a des problèmes, témoigne qu'il est un vrai parent qui est soucieux de l'avenir de ses enfants. Dire que le Togo est sans difficultés, c'est faire preuve d'une malhonnête avérée. Le président Faure n'est pas dans cette logique. Et s'il court de gauche à droite, s'il s'engage et met en pratique certaines réformes qui lui valent des coups de toutes sortes, c'est bien la preuve qu'il est conscient des difficultés qui sont réelles dans le pays. Et les problèmes togolais comme chacun peut le constater ne sont pas nés du jour au lendemain pour que les solutions soient immédiates. Faure Gnassingbé a hérité d'une situation extrêmement compliquée qu'il faille du temps pour qu'il s'en sorte. Déjà, depuis qu'il est arrivé au pouvoir, il y a bien des acquis qui sont parlants. Il serait trop fastidieux de les énumérer. Certes, il y a encore du chemin, mais ce qui est fait de nos jours mérite d'être salué. Tous

les secteurs d'activités au Togo nécessitent un soutien et des investissements de grandes envergures. Là également, le chef de l'Etat l'a relevé tout en espérant que ses concitoyens feront preuve de patriotisme pour que les intérêts ne soient que seuls, ceux du peuple togolais dans son ensemble. C'est dans cet esprit qu'il n'a pas manqué de commander les actes criminels qui ont frappé le pays en janvier dernier et qui ont mis à genou l'économie du pays. Si Faure Gnassingbé s'est engagé à laisser la justice faire son travail, cela relève de sa détermination à faire rejaillir la vérité pour que les auteurs et les commanditaires de ces actes soient punis selon les règles en vigueur. « Ainsi, rien ne peut justifier les incendies criminels qui ont dévasté les marchés de Kara et de Lomé. Aucun agenda politique, aucun combat de quelque nature que ce soit, ne peut justifier de tels égarements », a laissé entendre Faure Gnassingbé à ce propos.

Si dans son discours, le N°1 togolais s'est appesanti sur la cohésion sociale, basé sur l'amour du prochain qui en réalité devrait régner dans le pays, il n'a pas manqué de revenir sur la situation à laquelle sont confrontés plusieurs patients dans les centres de santé dans le pays. Depuis plusieurs années le secteur de la santé est en proie à des mouvements de débrayage ici et là et ceci de

façon anarchique. Ces derniers temps, en plus de la santé, c'est l'enseignement qui a emboité les pas. Ces deux secteurs qui ont convergé leurs points de vue autour d'un syndicat appelé STT (Synergie des Travailleurs du Togo) ont haussé le ton. La conséquence a été la mort de deux ou d'un élève, en tout cas c'est selon, suite à la grève qu'a lancée la synergie le mois passé. Pour les deux secteurs, le président de la république reconnaît qu'il y a des problèmes. Et comme gouverner c'est prévoir, il a proposé que soient organisées des assises sous la forme des états généraux qui vont bientôt avoir lieu pour débattre et proposer des solutions. Une première qu'il faut apprécier à sa juste valeur, même si certains pensent qu'elle est venue tard. Cette annonce marque le troisième point fort du discours de Faure Gnassingbé. Mais en ce qui concerne particulièrement le secteur hospitalier, le chef de l'Etat n'est pas allé par quatre chemins pour dénoncer les comportements qui tendent à mettre les patients dans la détresse en plus de leur mal. Il est de coutume, et certains patients en parlent, que, les médecins ou des infirmiers, ne soient intéressés par ce pourquoi ils sont recrutés. Un manque de conscience professionnelle que Faure Gnassingbé dénonce dans son discours du 26 avril. «

Bâtir ensemble, c'est savoir surmonter les intérêts particuliers et immédiats, si légitimes soient-ils, pour réfléchir à des solutions durables. Et pour bâtir et non pas seulement revendiquer et contester indéfiniment, chacun à son niveau doit faire preuve d'un dépassement de soi. Il s'agit pour chacun d'apporter sa contribution à la mise en place d'un système de santé qui fonctionne pour tous.

Les professions médicales occupent une place de choix dans nos sociétés. Celles et ceux qui ont le privilège de les exercer, ont entre leurs mains des vies humaines. Parce que la vie humaine n'a pas de prix, le personnel soignant mérite d'exercer sa charge, dans un cadre valorisant et dans les meilleures conditions de travail.

Mais en retour, le citoyen est en droit d'attendre des médecins et des personnels soignants, un minimum de compassion et de solidarité face à la souffrance humaine.

Malheureusement, force est de constater que le sens de l'accueil, l'écoute attentive qui sont la base fondamentale de la profession soignante, font parfois défaut dans nos centres hospitaliers. Ceux-ci sont ainsi comparés à des mouiroirs, des lieux où le citoyen démuné sombre dans le désespoir, faute d'une prise en charge adéquate. Combien de femmes à terme et sans ressources, n'ont-elles pas ressenti à leur arrivée dans nos centres hospitaliers, ce sentiment pénible d'abandon et d'indifférence, d'un personnel soignant dont elles attendent simplement un mot de réconfort !

Il est temps que le service public de santé regagne ses lettres de noblesse dans notre pays.

Les préoccupations légitimes des personnels soignants doivent aller de pair avec une conscience professionnelle accrue ». On ne peut pas se mettre à demander que soient améliorées les conditions de vie et de travail, et refuser de s'acquitter de son devoir.

T.B.

(Lire le discours du Chef de l'Etat à p4 et p7)

# DISCOURS DE FAURE GNASSINGBÉ, À L'OCCASION DU 53<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU TOGO

Togolaises, Togolais, mes Chers compatriotes, A quelques heures de la célébration de la fête notre indépendance, c'est un privilège pour moi, de m'adresser à vous, quel que soit l'endroit où vous vous trouvez.

C'est ensemble que nous commémorons, avec fierté, le souvenir des luttes héroïques que le Peuple togolais a menées, pour retrouver, il y a tout juste 53 ans, la liberté, la dignité et la maîtrise de son destin.

Ce furent des luttes âpres, des combats douloureux. Ces épisodes de notre histoire commune, ont brisé des vies et sacrifié de trop nombreux compatriotes.

Il me tient à cœur, de saisir ce moment unique de communion nationale, pour renouveler l'hommage, que nous devons rendre sans nous lasser et sans aucune réserve, aux combattants de la liberté ; à toutes ces Togolaises et à tous ces Togolais, célèbres ou anonymes, qui ont tout donné pour que la nation togolaise émerge des ténèbres de l'histoire et assume son destin.

Je salue tout particulièrement, la mémoire du tout premier Président du Togo indépendant, Sylvanus Olympio. Nous avons commémoré cette année même, le cinquantième anniversaire de sa disparition dans le recueillement et dans un esprit de réconciliation nationale.

A travers l'hommage au Président Olympio, c'est la foi républicaine et l'engagement des patriotes de tous les temps et de tous les bords que nous saluons.

Je rends hommage à toutes ces Togolaises et à tous ces Togolais de bonne volonté, qui ont œuvré et œuvrent encore avec passion et conviction pour que nous puissions transcender les contingences de l'histoire et les hasards de la géographie, pour bâtir un destin commun, fondé sur des valeurs partagées.

C'est le lieu, de rappeler aux acteurs politiques, qu'au-delà des divergences de choix et des moyens d'action, divergences inhérentes à toute société pluraliste, nous avons en partage une communauté de destin, faite de l'héritage du passé, des défis du moment et des promesses de l'avenir. Ces repères doivent nous exhorter, à tout moment, à ne privilégier que l'intérêt du Togo, qui est un et indivisible.

Il nous faut donc faire appel à notre engagement patriotique et à notre sagesse, qui dans les moments difficiles, nous commandent de préserver l'essentiel : la paix et la cohésion nationale.

Togolaises, Togolais, mes chers compatriotes, Après 53 années d'indépendance, qu'avons-nous de plus précieux à commémorer, si ce n'est au-delà de tout, ces valeurs si typiquement togolaises que sont : la culture de l'ouverture et le sens du compromis.

Ces valeurs qui sont au cœur de notre identité nationale nous incitent constamment à l'écoute et à l'acceptation de l'autre, dans sa différence, à la modération et à la tolérance. Elles récusent tous les extrémismes, toutes les violences, d'où qu'elles viennent.

Je me dois de saisir ce moment de solennité, pour dire avec force, que nul n'a le droit de remettre en cause ce fonds commun de valeurs.

Ainsi, rien ne peut justifier les incendies criminels qui ont dévasté les marchés de Kara et de Lomé. Aucun agenda politique, aucun combat de quelque nature que ce soit, ne peut justifier de tels égarements !

Au-delà des vies brisées, au-delà des immenses pertes subies, les incendies de nos plus grands marchés soulignent la fragilité de nos acquis. Ils indiquent de toute évidence que le sens du bien commun, la conscience nationale peuvent s'affaiblir et régresser. Il n'est pas tolérable de détruire, ce que nous avons construit ensemble pendant des décennies et des décennies, au prix de privations et d'immenses sacrifices.

Je sais qu'aucun mot de réconfort ne peut effacer la détresse humaine qui s'est nouée en ces nuits

tragiques du mois de janvier.

Mais je tiens à réitérer aux commerçantes et commerçants qui ont tout perdu en seul jour, la compassion et la solidarité unanime de notre nation.

C'est l'occasion pour moi de saluer les efforts que la justice continue de déployer pour la manifestation de la vérité. Ces efforts doivent être poursuivis avec détermination et en toute indépendance. Le travail de la justice doit se faire dans la sérénité et dans le respect des principes de l'Etat de droit, à toutes les étapes de la procédure.

Le travail de la justice doit aller jusqu'au bout, quoi qu'il nous en coûte !

Face à une situation inédite et particulièrement difficile, le Gouvernement a fait au mieux, pour soutenir les sinistrés et les accompagner progressivement vers un retour à la vie normale.

Chacun peut toutefois lire encore sur les visages de nos concitoyens, l'étendue de la peine et le désarroi profond. Les traumatismes affectent encore des milliers de foyers, modestes pour la plupart, où tout est aujourd'hui remis en cause, parce que tout reposait sur le dur labeur et le courage d'une mère qui a tout sacrifié pour monter un petit commerce, aujourd'hui parti en fumée.

C'est pourquoi, le Gouvernement doit impérativement accélérer les travaux de construction des marchés provisoires. Les commerçantes et aux commerçants sinistrés ont besoin de reprendre leurs activités sans délai. Aucune excuse n'est recevable !

Rien ne peut justifier des retards supplémentaires, car chaque jour qui passe aggrave la précarité et l'angoisse des milliers de nos concitoyens qui ne vivent que de ce qu'ils gagnent au quotidien.

Togolaises, Togolais, mes chers concitoyens, Les dures épreuves que nous venons de subir ne doivent cependant pas nous démobiliser. Les nombreux défis politiques, économiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés, ne nous autorisent en effet aucun répit.

Nous sommes engagés dans un combat de longue haleine.

Nous devons le mener ensemble pour façonner un Togo prometteur, démocratique et tolérant.

Tous ces défis interpellent quotidiennement notre capacité à établir une échelle de priorités, conforme aux grands objectifs que nous nous sommes fixés. Comme chacun a pu le constater, le secteur de l'éducation est en proie depuis des mois à des agitations récurrentes.

Les revendications s'additionnent d'année en année, perturbant ainsi de manière répétitive le rythme de la vie scolaire.

Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'elle met en péril l'avenir de nos enfants.

Nos enfants sont ce que nous avons de plus cher. Ce sont eux qui doivent mobiliser toute notre énergie. Ils sont notre priorité absolue !

Tous les efforts que nous avons déployés, en réponse aux revendications des enseignants, sont malheureusement accueillis par de nouvelles exigences, que nous ne sommes pas en mesure de satisfaire, ici et maintenant.

Cette situation est intenable car elle alimente des dérives dangereuses pour l'école togolaise.

Nul ne doit prendre en otage l'éducation de nos enfants, l'avenir de notre nation.

Aucune revendication quelle qu'elle soit, ne vaut une vie d'enfant.

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte ce jour, pour condamner fermement l'acte inconsidéré qui a coûté la vie au jeune Anselme Gouyano Sinandare, précocement arraché à notre affection, durant les récents événements. Je m'incline devant sa mémoire, et réitère à la famille éplorée ma peine profonde et toute ma compassion ainsi que les sincères condoléances du Gouvernement.

Nous laissons à présent à la justice qui est saisie, le soin de sanctionner ceux qui méritent de l'être, afin qu'à l'avenir, de tels drames ne se reproduisent plus

au Togo.

Cette mort tragique qui a endeuillé toute la nation togolaise, nous rappelle aussi que la violence est une impasse.

Elle souligne une fois de plus, la nécessité de privilégier en toutes circonstances le dialogue et la concertation.

Je garde aussi bon espoir, que l'enquête ouverte suite au décès du jeune Sinalengue Douiti, puisse aboutir dans les meilleurs délais, afin que toute la lumière soit faite sur les circonstances exactes dans lesquelles ce décès est survenu. J'exprime d'ores et déjà toute ma compassion à la famille éplorée et tiens à lui réitérer la solidarité de l'ensemble du Gouvernement.

Face à tant de drames, il nous appartient, mes chers compatriotes, de nous ressaisir, de faire courageusement face à nos responsabilités. Les problèmes de l'école togolaise seront abordés dans toute leur globalité et avec la sérénité requise.

Je puis d'ores et déjà vous dire, combien le Gouvernement est préoccupé par la situation toute particulière des enseignants volontaires. Ces enseignants méritent toute notre attention. Ils vivent dans la précarité, surtout en milieu rural, où les conditions de travail sont éprouvantes.

Nous devons tout mettre en œuvre pour leur offrir de meilleures conditions de travail, à la hauteur de leurs immenses sacrifices.

C'est dans cet esprit que j'ai chargé le Gouvernement d'organiser très prochainement, bien entendu après les consultations d'usage, les Grandes Assises de l'Education au Togo.

Les représentants des parents d'élèves, des enseignants, des syndicats, des élus et des acteurs économiques ainsi que toutes les parties prenantes de l'éducation, seront conviées à ces assises. Les préoccupations des uns et des autres doivent être prises en compte pour dégager les solutions qui garantiront la stabilité et l'accessibilité de tous à un enseignement de qualité.

La même démarche sera également adoptée pour le secteur de la santé. Nos établissements hospitaliers et nos unités de soins sont eux aussi en proie à des remous récurrents.

Que ce soit dans le domaine de la santé ou de l'éducation, il y a un temps pour revendiquer et il y a un temps pour bâtir ensemble.

Bâtir ensemble, c'est savoir surmonter les intérêts particuliers et immédiats, si légitimes soient-ils, pour réfléchir à des solutions durables. Et pour bâtir et non pas seulement revendiquer et contester indéfiniment, chacun à son niveau doit faire preuve d'un dépassement de soi. Il s'agit pour chacun d'apporter sa contribution à la mise en place d'un système de santé qui fonctionne pour tous.

Les professions médicales occupent une place de choix dans nos sociétés. Celles et ceux qui ont le privilège de les exercer, ont entre leurs mains des vies humaines. Parce que la vie humaine n'a pas de prix, le personnel soignant mérite d'exercer sa charge, dans un cadre valorisant et dans les meilleures conditions de travail.

Mais en retour, le citoyen est en droit d'attendre des médecins et des personnels soignants, un minimum de compassion et de solidarité face à la souffrance humaine.

Malheureusement, force est de constater que le sens de l'accueil, l'écoute attentive qui sont la base fondamentale de la profession soignante, font parfois défaut dans nos centres hospitaliers. Ceux-ci sont ainsi comparés à des mouroirs, des lieux où le citoyen démuné sombre dans le désespoir, faute d'une prise en charge adéquate. Combien de femmes à terme et sans ressources, n'ont-elles pas ressenti à leur arrivée dans nos centres hospitaliers, ce sentiment pénible d'abandon et d'indifférence, d'un personnel soignant dont elles attendent simplement un mot de réconfort !

Il est temps que le service public de santé regagne ses lettres de noblesse dans notre pays.

(Suite à la page 7)

## Lu sur le net !

### La dépendance médicamenteuse en 10 questions

**Certains médicaments provoquent de véritables addictions. Les psychotropes, principalement les benzodiazépines, prescrites comme anxiolytiques et hypnotiques, sont les plus concernés. Près de 4 millions de Français en consomment régulièrement alors que leur prescription ne devrait pas dépasser quelques semaines. Moins fréquemment, l'addiction concerne un antalgique, un stimulant ou un autre médicament.**

Comme toute addiction, la dépendance médicamenteuse provoque des symptômes de manque et une perte du contrôle comportemental qui poussent à renouveler les prises. Le Pr Maurice Dematteis<sup>1</sup>, addictologue et pharmacologue, et le Dr Michel Mallaret<sup>2</sup>, pharmacologue et responsable du centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance (CEIP) de Grenoble, font le point.

#### 1 - Qu'est-ce que la dépendance aux médicaments ?

La dépendance aux médicaments repose avant tout sur une dépendance psychique qui se traduit par un besoin impérieux de consommer ("craving") pour retrouver un effet plaisant ou soulager une souffrance. Ce qui signe l'addiction à un médicament, c'est l'usage qui en est fait, avec une perte du contrôle : consommation de manière compulsive, quelles que soient les conséquences, sous peine d'une souffrance psychique, voire physique. La vie de la personne dépendante est rythmée, pour ne pas dire ritualisée, par l'obtention du produit et sa consommation. Certains médicaments induisent en plus un phénomène de "tolérance", ou d'"accoutumance" : l'organisme s'y habitue et il faut augmenter les doses pour retrouver l'effet recherché.

#### 2 - Quels sont les médicaments les plus susceptibles de provoquer une dépendance ?

Les médicaments psychotropes, en particulier les benzodiazépines, généralement utilisées pour leurs effets anxiolytiques (tranquillisants) et hypnotiques (sommifères), et les morphiniques, prescrits comme antalgiques (codéine, tramadol et morphiniques puissants) ou traitements de substitution aux opiacés.

Le néfopam (antalgique non morphinique) et les médicaments psychostimulants, comme le méthylphénydate (une amphétamine) ou le modafinil, induisent une dépendance psychique. Certains médicaments antihistaminiques, antidépresseurs, antimigraineux, antiparkinsoniens, bronchodilatateurs et corticoïdes peuvent aussi faire l'objet d'abus et de dépendances.

Enfin, il ne faut pas oublier les médicaments vendus sans ordonnance : antalgiques et antitussifs codéinés, antitussifs au dextrométhorphan, décongestionnants nasaux à base de pseudoéphédrine, ainsi que certains antihistaminiques.

#### 3 - Quels sont les symptômes de la dépendance physique ?

Ils apparaissent avec les benzodiazépines et les morphiniques, en cas d'arrêt du médicament (sevrage complet) ou lorsque les doses journalières sont diminuées (sevrage relatif). Ils disparaissent en quelques jours, parfois un peu plus, selon les médicaments et leurs durées d'action.

- Les benzodiazépines sont essentiellement utilisées comme anxiolytiques et/ou hypnotiques, mais aussi comme antiépileptiques et relaxants musculaires. Leur sevrage provoque un rebond d'anxiété, une insomnie, voire des crises d'épilepsie sous forme de convulsions très dangereuses.

- Les morphiniques, outre leurs effets antalgiques, sont connus pour favoriser la constipation et bloquer les systèmes biologiques du stress. Leur sevrage entraîne par conséquent des douleurs diffuses, une diarrhée et un état de stress tant psychique que physique (anxiété, insomnie, sueur, sensation de chaud-froid, écoulement nasal, palpitations, élévation de la tension artérielle...). *(A suivre)*

## Période électorale

### LES JOURNALISTES EDIFIÉS SUR LE PROFESSIONNALISME

La maison de la presse a servi de cadre jeudi à une rencontre des journalistes des médias privés et publics autour du thème : « Rôle et responsabilité du journaliste en période électorale ». Organisée par l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) avec le soutien financier de la Fondation Friedrich Ebert, cette rencontre a réuni des professionnels des médias de débattre du professionnalisme et des principes qui régissent le métier du journaliste pendant une période électorale. « Les journalistes doivent jouer leur partition pendant les périodes électorales. Ils ne doivent pas prendre la place des politiques. Ils ont pour rôle de passer l'information et de divertir au besoin » a indiqué Crédo Tetch, SG de l'UJIT.

Pour Mr. Constantin Grund, représentant de la Fondation Friedrich Ebert, il faut renforcer la capacité des journalistes dans le but de la professionnalisation. « La profession est bien de temps en temps dangereuse. Cependant, il faudra travailler dans la paix et la tranquillité tout en continuant de passer l'information aux populations. Si les journalistes doivent respecter les codes de déontologie et d'éthique de leur métier, les forces de l'ordre aussi doivent respecter les leurs », a-t-il souligné.

Mr. Donko Balogou vice président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) dans son allocution d'ouverture a fait remarqué les élections au Togo sont un moment de

tension et d'intolérance et les journalistes doivent jouer prioritairement leur rôle de conciliateur des protagonistes. « Ils doivent donc être artisans de paix au service de la nation et de la cohésion sociale » a laissé entendre Mr. Donko.

Les journalistes ont été édifés à cet effet par deux communications relatives à « la responsabilité et le travail du journaliste en période électorale » et « le code de bonne conduite du journaliste en période électorale ». Ces communications ont été respectivement présentées par Ebenezer Latévi Lawson et Mme Awuzoba Adjowa, tous deux rompus du métiers du journalisme.

**Richard Folly (Stagiaire)**

### Affaire Rodrigue Kpelly et Me Arthur Azimagli A QUOI JOUE L'HUSSIÉ DE JUSTICE AZIMAGLI ?

Nombreux sont les togolais qui n'entendent pas raison, du moins aujourd'hui, à faire recours aux services d'un huissier et à lui confier la gestion de leurs biens. Dans l'entendement de ces togolais, ce que parmi les huissiers, il y a qui ne font pas bien leur travail. C'est le cas ici de Me Arthur Azimagli qui, sollicité par un citoyen en la personne de Rodrigue Kpelly pour l'administration d'une villa, est passé maître dribleur à des fins obscures. Comment en est-il arrivé là ?

En effet, selon les informations en notre possession, le sieur Rodrigue Kpelly, propriétaire d'une villa à Agoè, paie chère aujourd'hui pour avoir osé solliciter les services d'un huissier à la trame de Me Arthur Azimagli. Ce dernier, huissier de son état, homme de loi, chargé de faire exécuter les décisions de justice entre deux individus, devrait l'aider à gérer la location de la villa dans les règles de l'art. Un huissier, c'est la personne indiquée pour ce faire et ainsi, Me Arthur Azimagli devait élaborer un contrat de bail de la villa selon le coût mensuel de loyer convenu à 80 000 F CFA et précisant que l'avance est annuelle sur la base de ce coût de loyer mensuel. Au moyen du contrat dont les termes sont approuvés par le propriétaire de la villa, l'huissier devait alors trouver un locataire qui à son tour devait adhérer aux mêmes dispositions du contrat. C'est là commence le vrai rôle de Me Arthur Azimagli. Que va-t-il faire alors ?

Dans nos recoupements, il ressort que Me Arthur Azimagli a foulé au pied les dispositions du contrat de bail que lui-même en sa qualité d'huissier, a rédigé pour faciliter la location de la villa du sieur Rodrigue Kpelly. Il se serait pris comme propriétaire de la villa et ainsi a commencé par agir à l'insu de Rodrigue Kpelly, vrai propriétaire qui l'a sollicité. Alors unilatéralement, Me Arthur Azimagli se serait arrangé avec un locataire qui a pris la villa à 60 000 F CFA le mois, un coût de loyer mensuel nettement inférieur à celui indiqué dans le contrat au gré du propriétaire et ce il aurait encaissé une somme totale de 720 000 F CFA pour avance annuelle sur le loyer de la villa. Il s'engage alors seul dans des travaux de réfection de la villa pour permettre à son locataire d'y intégrer. Le propriétaire, Rodrigue Kpelly se rendra compte de cette administration détournée de sa villa que tard. Difficile à croire,

le sieur Rodrigue Kpelly craque lorsqu'il s'aperçoit que celui qui devrait l'aider en toute transparence à gérer son bien, est plutôt celui là qui l'arnaque. Sur les 720 000 F CFA perçus à titre d'avance annuelle, l'huissier entend avoir engagé la moitié pour la réfection.

Me Arthur Azimagli, n'était pas là à sa première tentative d'arnaque de son client. Toujours avec le sieur Rodrigue Kpelly et dans une autre affaire, il aurait agi de même. Une première fois, l'on pouvait excuser un tel agissement mais pour une deuxième fois, il faut déduire que c'est en connaissance de cause que Me Arthur Azimagli pose ses actes d'arnaque. Et le sieur Rodrigue Kpelly n'a pas voulu cette fois-ci se laisser aller dans les méandres de Me Arthur Azimagli. Pendant ce temps, le locataire qui a versé 720 000 F CFA d'avance de loyer à Me Arthur Azimagli, administrateur de la villa, attend de faire son entrée dans la villa et d'y habiter. L'affaire sera portée chez le 2ème substitut du procureur par le locataire qui est en droit d'entrer en jouissance de la villa. Celui-ci cite le sieur Rodrigue Kpelly, Me Arthur Azimagli et le cabinet dans lequel il officie à comparaître devant le substitut. La décision rendue à cet effet renvoie les protagonistes à savoir Rodrigue Kpelly et Me Arthur Azimagli, à prendre de commun accord les dispositions nécessaires pour permettre au locataire d'entrer en jouissance de la villa. Ce qui n'a fait ni chaud, ni froid à Me Arthur Azimagli. Le fameux huissier de justice aurait minimisé la décision de la justice pour poursuivre sa basse besogne et n'être même pas en mesure de satisfaire son locataire. Piètres excellences d'un huissier de justice que celles de Me Arthur Azimagli !

Chez le sieur Rodrigue Kpelly, la désolation est totale. Comment comprendre qu'un huissier de justice sollicité pour conduire une affaire quelconque, devient le bourreau d'étranglement ? Me Arthur Azimagli, huissier de justice, fait la honte de la corporation et fait partie de la catégorie de ces huissiers de justices qui répugnent. Tant que rien n'est fait au plus pressant pour éradiquer cette catégorie d'huissiers véreux, à commencer par Me Arthur Azimagli, les togolais se tiendront nombreux toujours loin des services d'huissier de justice.

**LM**

# ANNONCE



DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO  
(TOGO TELECOM)

## Acquisition des Matériels et Mobiliers pour le Personnel Appel d'Offres National N°065/TGT/DG/DML/PRMP

Date de lancement de l'Avis : 26 avril 2013

TOGO TELECOM agissant pour son propre compte, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition des Matériels et Mobiliers pour le personnel.

1. Sont admises à concourir toutes les personnes morales, spécialisées dans le domaine et justifiant de moyens techniques et financiers pour l'exécution du présent appel d'offres (cf. Dossier d'Appel d'Offres).
2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations ou adresser des correspondances à l'attention de :

Attention de : Manfeidjéou BANEZI, Personne  
Responsable des Marchés Publics à TOGO TELECOM,

Ville : LOME Boîte postale : 333 Pays : TOGO  
Numéro de téléphone : +228. 22 53 45 55, 22 34 13 69  
Numéro de télécopie : +228. 22 21 03 73  
Adresse électronique : [mbanezi@togotelecom.tg](mailto:mbanezi@togotelecom.tg)

et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après tous les jours ouvrables de 07 h à 11h30 et de 15h à 17h00.

4. Les exigences en matière de pièces administratives sont :

### Pour les entreprises installées dans l'espace UEMOA :

- a) Une copie légalisée de la carte d'opérateur économique en cours de validité ;
- b) Une copie légalisée de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ;
- c) Une copie légalisée de l'attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
- d) L'original du quitus fiscal datant de moins de trois (03) mois ;
- e) Une copie légalisée de l'attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS) datant de moins de trois (03) mois ;
- f) Une copie légalisée de l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de trois (03) mois ;
- g) Une copie légalisée de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation.

### Pour les entreprises non installées dans l'espace UEMOA:

- a) Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier ou toute pièce en tenant lieu ;
- b) Attestation de non faillite (original) datant de moins de 3 mois ;
- c) Attestation de domiciliation bancaire au Togo ;
- d) L'original de l'attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation (pour les marchés antérieurs réalisés au Togo à compter de septembre 2011).

5. Pour être qualifiés, les candidats devront :

- Produire un extrait du compte et du bilan certifié des trois (03) dernières années ;
- Fournir la preuve d'une disponibilité financière égale au moins à la moitié de son offre financière.

6. Le délai d'exécution du marché est de **Sept (07)** mois à compter de la notification du marché.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet à la porte 007 de la Direction Générale de TOGO TELECOM dont l'adresse est ci-dessous indiquée, ou l'acheter au même lieu, moyennant paiement en espèce d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) F CFA, contre reçu à la caisse Régie d'avance de TOGO TELECOM, située au rez-de-chaussée à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM  
Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté  
BP : 333 Lomé – Togo  
Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01  
Télex : 5245 TG  
Fax : (228) 22 21 03 73  
E-mail : [spdggt@togotelecom.tg](mailto:spdggt@togotelecom.tg)  
Site Web: [www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)

8. Le paiement du coût du dossier se fera par chèque ou en espèces.

9. Les offres, rédigées en langue française doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois millions (3 000 000) de francs CFA délivrée par une banque de la place ou toute autre banque ayant une correspondance ou une représentation au Togo. La banque étrangère devra fournir la preuve de sa correspondance et l'engagement de la banque correspondante.

Les offres devront être déposées, sous plis fermé, au plus tard le **28 mai 2013 à 9H 00 T.U** au Secrétariat Administratif du nouveau siège de TOGO TELECOM, au rez-de-chaussée **porte 12**.

La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration du délai de validité de l'offre.

Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

10. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

11. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient assister à l'ouverture des plis le **28 mai 2013 à 9H 30mn** dans la Salle de Réunion du rez-de-chaussée du nouveau siège de TOGO TELECOM.

12. Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel et évaluée la moins-disant et qui satisfait aux conditions de qualification requises.

Le Directeur Général,  
Pêchétibadi BIKASSAM

1er mai 2013, fête du travail

## LE BLANC ET LE ROUGE-NOIR POUR UN MÊME OBJECTIF

La fête du travail célébrée à travers le monde est marquée cette année au Togo d'une particularité. Par les années passées, les travailleurs togolais ont toujours défilés ensemble et au point de chute où ils rencontrent les autorités du pays, ils transmettent à celles-ci un cahier de charge. Ce qui n'a pas été le cas hier pour l'échéance 2013 de la célébration de la fête du travail. En lieu et place du traditionnel défilé, l'on a vu à travers les rues ici à Lomé une partie des travailleurs mobilisés derrière la STT (Synergie des Travailleurs du Togo). En noir et rouge vêtus, tige de fleur en main, ces travailleurs silencieux, ont battu le pavé du Centre communautaire de Tokoin à la plage face à l'hôtel Ibis. Le



Les travailleurs en rouge et noir lors de la marche de la STT

noir et le rouge comme couleur d'habillement et la tige de fleur en main, selon les indications de Nadou Lawson, coordonnatrice De la STT, ont été arborés en hommage aux deux jeunes élèves, Anselme Sinandare et Dapaong suite aux manifestations des élèves dans le cadre de la grève des

travailleurs. Du côté des centrales syndicales, notamment à la CNTT (Confédération Nationale des Travailleurs du Togo), la journée du 1er mai a été placée sous le signe de la retenue, la réflexion et la modération. Devant un parterre de syndiqués, le secrétaire général de cette centrale syndicale a brossé la



Les travailleurs en blanc à la CNTT

situation qui prévaut dans le monde du travail au Togo. « Le gouvernement a eu à déployer des efforts pour répondre à certaines de nos doléances. Mais entre les engagements pris vis-à-vis des travailleurs, les promesses faites et leurs réalisations, les écarts sont

restés assez grands. Les attentes sur les questions essentielles sont devenues trop longues avec pour conséquences des grognes ça et là » a déploré Agui Palanga, Secrétaire Général de la CNTT.

C. M.

## DISCOURS DE FAURE GNASSINGBÉ, À L'OCCASION DU 53E ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU TOGO

(Suite de la page 4)

Les préoccupations légitimes des personnels soignants doivent aller de pair avec une conscience professionnelle accrue.

J'en appelle à un sursaut dans nos hôpitaux, dans nos centres de santé pour mieux répondre aux attentes du citoyen.

Togolaises, Togolais, mes chers compatriotes,

Je fonde beaucoup d'espoir sur les Grandes Assises de l'Education et de la Santé. C'est mon souhait le plus vif que ces assises servent aussi de prélude à un vaste mouvement de retour aux valeurs fondamentales qui ont fait jadis, la force de l'administration togolaise.

Il est temps d'inaugurer un nouveau contrat social, basé sur l'écoute mutuelle mais aussi sur le sens des responsabilités. A l'heure actuelle, notre pays ne peut se payer chaque année, le luxe d'une crise sociale majeure.

Nous devons dans cette perspective engager une lutte sans merci contre la politisation de l'Administration.

L'instrumentalisation des aspirations des travailleurs, la surenchère politicienne, l'amalgame entre les droits des travailleurs et les agendas politiques sont des pratiques nocives. Nous devons leur tourner résolument le dos, car elles desservent notre pays.

Après de longues années d'isolement sur la scène internationale, nous avons réussi ensemble, à remettre le Togo sur la voie de la crédibilité. Nous y sommes parvenus au prix d'énormes sacrifices et de privations. L'élection du Togo au Conseil de sécurité des Nations Unies fut un premier signal fort du renouveau de notre pays et de la place qui lui est désormais reconnue dans le concert des nations. Il nous appartient de garder ce cap.

Nos efforts commencent petit à petit à porter leurs fruits. Nous atteignons en effet des résultats qui semblaient pour beaucoup hors de portée.

Les premiers résultats enregistrés dans des domaines essentiels comme l'emploi des jeunes, sont le signe qu'il n'y a aucune sorte de fatalité pour entraver notre pays, dans sa détermination à atteindre ses objectifs.

En effet, après les concours de recrutement, notre pays a réussi, en moins de deux ans, à mobiliser plus de 4000 jeunes diplômés et à leur donner un emploi, à travers le Programme pour le volontariat national et le programme Appui à l'insertion et au développement de l'embauche. Ces jeunes contribuent déjà au développement dans les préfectures, communes et villages où ils sont déployés.

Grâce au programme de relance du secteur agricole, notre production céréalière est excédentaire depuis quelques années. La réduction significative de nos importations pour les produits de consommation courante est l'une des retombées directes de ce succès. Il nous reste à présent, à porter à une échelle plus grande, ces exemples de réussite agricole qui ont déjà permis d'améliorer considérablement les conditions de vie dans les zones rurales.

Dans la même perspective, la ville de Lomé a connu en quelques années de profondes métamorphoses, grâce au réaménagement du réseau routier.

Ce que nous avons réussi à Lomé, nous pouvons et nous allons le réaliser dans les villes de l'intérieur du pays, afin que chaque région devienne à son tour, un pôle de développement économique et social.

Certes, avec ces progrès tangibles, notre tâche est loin d'être achevée. Mais ces progrès sont comme des points de repères, des balises qui doivent nous encourager à accélérer le rythme des réformes, car ils indiquent, qu'en dépit de tout, nous sommes sur la bonne voie.

Mes chers compatriotes, L'Etat doit être au service de nos concitoyens, avec impartialité et avec intégrité.

Nous devons donc continuer à traquer dans les administrations publiques ou privées le phénomène des surfacturations, des fausses factures et autres formes de prévarications.

Ces pratiques alourdissent indûment les charges de l'Etat au profit de quelques individus. Elles le privent des précieuses ressources dont il a tant besoin pour la mise en œuvre de nos projets de développement économique et social.

Nous devons donc continuer à combattre avec énergie, les abus et les prodigalités qui grèvent durement les ressources de l'Etat.

Togolaises, Togolais, mes chers compatriotes,

Comme chacun le sait, les élections législatives approchent à grands pas. Les retards que nous avons accusés sur le calendrier initial, n'ont en rien entamé notre détermination à aller jusqu'au bout de nos efforts, pour que notre pays se dote à brève échéance d'une nouvelle Assemblée nationale.

Je me félicite à cet égard du bon déroulement des opérations de recensement, sur toute l'étendue du territoire national. L'esprit civique, le sens des responsabilités dont vous avez fait preuve doivent ainsi continuer à guider nos pas, durant les prochaines étapes qui nous conduiront aux élections législatives. Ces élections sont l'occasion de

confirmer la maturité politique du peuple togolais.

Les innovations et les divers réaménagements apportés au cadre électoral, sont, j'en suis convaincu, de nature à garantir une compétition sereine, ouverte et transparente pour peu que chacun y mette un peu de bonne volonté.

Mon vœu le plus cher, est que tous les courants politiques puissent s'exprimer à l'occasion de ce scrutin. La démocratie et l'Etat de droit nous imposent une conduite exemplaire du processus électoral.

Je vous exhorte donc à vous mobiliser individuellement et collectivement pour son heureux aboutissement.

Togolaises, Togolais, mes chers compatriotes,

Nous devons continuer à faire du Togo, un Etat moderne, ouvert au dialogue, un Etat démocratique qui s'inspire des valeurs humanistes.

Ce Togo nouveau appelle la collaboration active de tous les citoyens, de toutes les forces vives de la nation : partis politiques, institutions, employeurs, travailleurs, membres de la société civile, etc.

Nous devons tout donner pour le rayonnement de cette terre bénie qu'est le Togo et que nous chérissons tous.

C'est à la lumière de ces considérations que nous devons aborder les défis d'aujourd'hui et de demain, avec la certitude que la Providence est toujours du côté de ceux qui sont unis et solidaires.

Bonne fête de l'indépendance à toutes et à tous.

Et que Dieu bénisse le Togo, notre chère patrie.



# Doublez de vitesse

## PLATINIUM

Jusqu'à 2,8 Mb/s

Validité : 30 Jours

**34 955** F CFA

## ARGENT

Nouveau débit 1,2 Mb/s

Ancien débit 614 Kbs

Validité : 30 Jours

**15 390** F CFA

## BRONZE

Nouveau débit 614 Kb/s

Ancien débit 307 Kb/s

Validité : 30 Jours

**11 800** F CFA

**INTERNET  
ILLIMITÉ**  
24h/24

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

**HELIM**  
*nomade*

Désormais, rechargez votre compte HELIM Nomade dans les Espaces Telecom, les M'FRI Shop via les tickets de recharge TPE ou par Transfert de crédit.

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou appelez le 112

**Service client : 112**

### ESPACES TELECOM À LOMÉ

**Ex Direction Générale**  
Avenue Nicolas GRUNTZKY,  
ancien siège  
Tél : (228) 22 21 47 14

**Espace HELIM**  
Ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 32 06

**Espace Telecom AGOE NYIVE**  
Juste après la Brasserie BB  
Tél : (228) 22 50 82 01

**Espace Telecom ADIDOGOME**  
Face Église d'Adidogomé  
Tél : (228) 22 50 83 01

**Espace Telecom ADOBOU-KOME**  
Face mosquée de l'ex Zongo  
Tél : (228) 22 23 16 67

**Espace Telecom Place de l'Indépendance**  
Près de la Place de l'Indépendance  
Tél : (228) 22 21 86 23

**Espace Telecom ASSIVITO**  
Espace HELIM, ancien immeuble S3G  
Tél : (228) 22 20 74 00

**Espace Telecom PORT**  
Près du Rond-Point du PAL  
Tél : (228) 22 27 46 03

### ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

**Espace Telecom TSEVIE**  
Près du grand marché de NDANYI  
Tél : (228) 23 30 00 01

**Espace Telecom ANEHO**  
Dans le bâtiment de l'UTB  
Tél : (228) 23 31 07 24

**Espace Telecom KPALIME**  
Près de la Préfecture  
Tél : (228) 24 41 00 50

**Espace Telecom ATAKPAME**  
Face à la station TOTAL  
Tél : (228) 24 40 02 39

**Espace Telecom SOKODE**  
Face au marché - Après CNSS  
Tél : (228) 25 50 01 21

**Espace Telecom KARA**  
Près du stade Municipal  
Tél : (228) 26 60 00 60

**Espace Telecom DAPAONG**  
Face au commissariat  
Tél : (228) 27 70 83 00

**TOGO TELECOM, La Référence**

[www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg)